

CEE
CERTIFICATS D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE

PRÊT DE MATÉRIEL

Levier financier permettant l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Le PETR vous accompagne également dans la mobilisation des CEE dès lors que vous avez un projet de rénovation thermique de bâtiment (école, mairie...), du parc d'éclairage public...

Exemple de projets financés dans les communes du territoire :

La rénovation d'école, de parc d'éclairage public, de menuiserie d'un ex presbytère, les combles et toiture d'un office de tourisme, le bâtiment d'un groupe scolaire, l'isolation d'une salle polyvalente, le remplacement de points lumineux ...

Soit 81 projets suivis
931 268.32 euros mobilisés sur le territoire



PRÊT DE MATÉRIEL GRATUIT

D'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras met à disposition de tous, acteurs publics, privés et particuliers du territoire :



Caméra thermique
Pour enregistrer les pertes de chaleur d'un bâtiment



Hygromètre à pointe
Pour mesurer le degré d'humidité des matériaux



Anémomètre à moulinet
Pour mesurer la vitesse du vent

Thermomètre infrarouge
Pour mesurer la température



Wattmètre
Pour mesurer et enregistrer la consommation d'électricité



Enregistreur de température
Pour enregistrer les variations de température



Enregistreur de CO2
Pour enregistrer les variations de CO2 dans l'air

Pour plus d'information :
www.paysgrandbrianconnais.fr

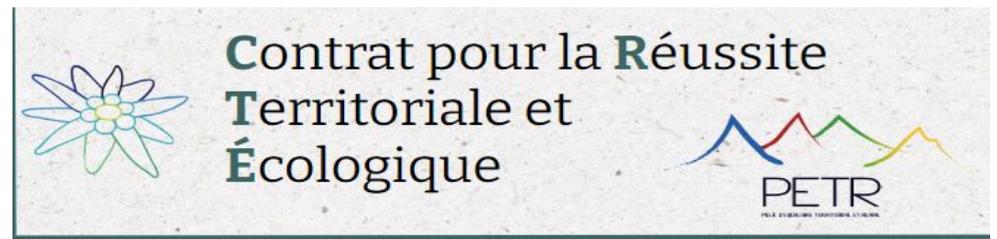


TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTÉ

Plusieurs acteurs du territoire ont pu bénéficier de ce prêt afin d'étudier leur déperdition énergétique.

Depuis 2018, 13 collectivités ont pu emprunter le matériel dont certaines, plusieurs fois. 23 particuliers, 3 associations, 1 entreprise, 3 gîtes et 2 domaines skiables ont également emprunté le matériel.





La Cheffe de projet CRTE est là pour vous accompagner dans les projets de votre commune :

- Rechercher des financements
- Aide au montage des dossiers
- Appui au suivi du projet ...

Contact :
crte@paysgrandbrianconnais.fr - 06 74 05 00 09

- Accompagnement et suivi des projets, montage de dossiers des communes dans le cadre des différents axes du CRTE.
- Orientation des porteurs de projets vers les dispositifs d'aides financières existants en matière de transition écologique, sobriété... comme les aides de l'Ademe, l'Agence de l'eau, l'ARBE, les appels à projet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ou encore le Fonds Vert...
- Échanges avec les différents acteurs et structures économiques du territoire afin de mutualiser l'accompagnement et les orienter efficacement dans leurs démarches (réunion, ateliers, rencontres...)



2,5 milliards d'euros dédiés au Fonds Vert pour 2024.
Soit 500 millions d'euros de plus par rapport à 2023 pour :
→ La performance environnementale
→ L'adaptation du territoire au changement climatique
→ L'amélioration du cadre de vie